

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épisode de pollution atmosphérique Ouest Ain Passage en vigilance rouge

11

Bourg-en-Bresse, le 12 février 2023

Situation de la qualité de l'Ain :

Les concentrations de particules restent élevées sur la plaine de l'Ain à la faveur de conditions météorologiques toujours stables. Des dépassements ont été constatés ces derniers jours et les prévisions restent mauvaises pour les jours à venir. La vigilance est renforcée sur cette zone compte tenu de la durée de l'épisode et passe au niveau rouge.

Passage en vigilance rouge :

Les mesures prises par la préfète de l'Ain pour faire face à la pollution aux particules fines sur le bassin d'air Ouest Ain sont renforcées à compter de ce dimanche 12 février 2023 à 17h00.

Consultez l'arrêté préfectoral sur [le site internet des services de l'État](#)

Pour plus d'informations :

www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

www.ain.gouv.fr

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : 04 74 32 78 33 / 66

24/7 : 04 74 32 30 00

Courriel : pref-communication@ain.gouv.fr

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

   @Prefet01

www.ain.gouv.fr